



Aide à l'achat d'un vélo

Une occasion de
se mettre en selle

ET AUSSI :
AIDE À LA
RÉPARATION
D'UN VÉO

**PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ VOUS REMBOURSE
JUSQU'À 300€ SUR L'ACHAT DE VOTRE VÉLO NEUF**

**PORNIC
agglo**
PAYS DE RETZ 

www.pornicagglo.fr

Dans le cadre de sa politique en faveur des modes actifs et mobilités douces, la Communauté d'agglomération Pornic aggro Pays de Retz a décidé d'accorder une subvention aux habitants qui feront l'acquisition d'un vélo neuf.

POURQUOI ?

- **POUR MA SANTÉ** : je pratique un exercice physique régulier aux nombreux bienfaits (meilleure forme, sommeil réparateur, renforcement du système immunitaire...);
- **POUR L'ENVIRONNEMENT** : j'utilise un moyen de transport écologique non polluant (pas de rejet de gaz à effet de serre, de microparticules ou encore de bruit);
- **POUR MES ÉCONOMIES** : j'opte pour un moyen de transport économe par rapport aux autres modes motorisés (parking, assurance, carburant...).

QUEL VÉLO ?

- vélo mécanique
- vélo à assistance électrique
- vélo pliant (*avec ou sans assistance électrique*)
- vélo cargo (*avec ou sans assistance électrique*)

POUR QUI ?

Les résidents principaux et secondaires du territoire de Pornic aggro Pays de Retz, dont le référentiel social est inférieur ou égal à 1 500€ et dans la limite d'une aide par foyer.

COMBIEN ?

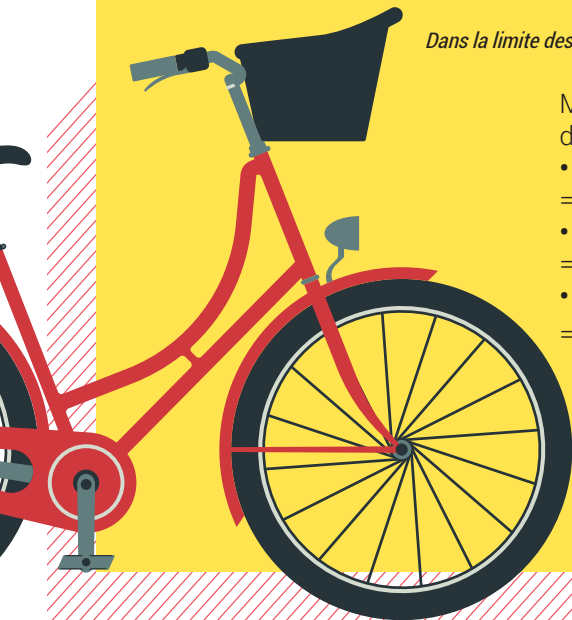
Dans la limite des crédits disponibles

Montant de l'aide progressif selon 3 tranches de référentiel social :

- **RF ≤ 500€**
= 30% du prix d'achat plafonné à 300€
- **501€ ≤ RF ≤ 1 000 €**
= 20% du prix d'achat plafonné à 200€
- **1 001 € ≤ RF ≤ 1 500 €**
= 10% du prix d'achat plafonné à 100€

QUAND ?

Seuls les vélos achetés à partir du **1^{er} juillet 2021** peuvent faire l'objet d'une demande de subvention.



AIDE À
L'ACHAT D'UN
VÉLO NEUF



COMMENT ?

• Dossier à télécharger sur <http://www.pornicagglo.fr/aidevelo/>

“

1. J'effectue une pré-demande d'aide

et joins les documents suivants :

- Pièce d'identité.
- Justificatif de domicile de moins de trois mois.
- Dernier avis d'imposition sur le revenu faisant apparaître le revenu fiscal de référence et le nombre de parts dans le foyer.

2. Attestation d'éligibilité

Si mon dossier est éligible, je reçois une attestation d'éligibilité d'aide à l'achat, qui me précise le montant maximum d'aide auquel je suis éligible, et je dispose dès lors d'un délai de trois mois pour acheter mon vélo et déposer mon dossier de demande.

3. J'achète mon vélo

Je télécharge, remplis et renvoie le dossier de demande d'aide à l'achat, par mail à mobilites@pornicagglo.fr, ou par voie postale. J'y joins :

- une copie de la facture d'achat au nom et à l'adresse du bénéficiaire et le certificat d'homologation pour l'achat d'un VAE
- le règlement d'attribution daté et signé
- le questionnaire mobilité
- un relevé d'identité bancaire

”

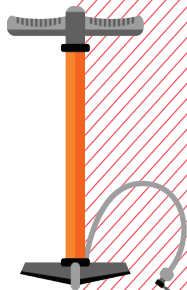


AIDE À LA
RÉPARATION
D'UN VÉLO

En parallèle, Pornic agglo Pays de Retz vous rembourse jusqu'à 50€ (de la facture HT) pour faire réparer votre vélo.

Pour qui ? Les résidents principaux et secondaires du territoire dont le référentiel social est inférieur ou égal à 500€ (la tranche la plus faible).

Comment ? Même principe que pour l'aide à l'achat de vélo : pré-enregistrement pour validation de l'éligibilité, puis délai de trois mois pour effectuer la réparation (uniquement chez un professionnel situé sur le territoire de Pornic agglo Pays de Retz).





LE BONUS ÉCOLOGIQUE DE L'ÉTAT

Pour encourager la pratique du vélo, l'État propose une aide à l'achat de vélos à assistance électrique (VAE) cumulable avec l'aide de Pornic aggro Pays de Retz.

Pour bénéficier de l'aide, vous devez remplir les conditions suivantes :

- être majeur
- être domicilié en France
- votre revenu fiscal de référence par part de l'année précédant l'achat du vélo est inférieur ou égal à 13 489 €
- avoir bénéficié d'une aide ayant le même objet attribuée par la collectivité territoriale ou le groupement de collectivités territoriales

Le montant de l'aide de l'État est identique à celui accordé par Pornic aggro Pays de Retz dans la limite de 200 €.

Plus d'infos :

www.economie.gouv.fr/particuliers/prime-velo-electrique

Pornic aggro Pays de Retz
Service Mobilité
2 rue du docteur Ange Guépin
ZAC de la Chaussée
44215 Pornic Cédex



Service Mobilité de Pornic aggro Pays de Retz
02 72 92 40 61 / mobilites@pornicagglo.fr

PORNIC
agglo
PAYS DE RETZ 

www.pornicagglo.fr